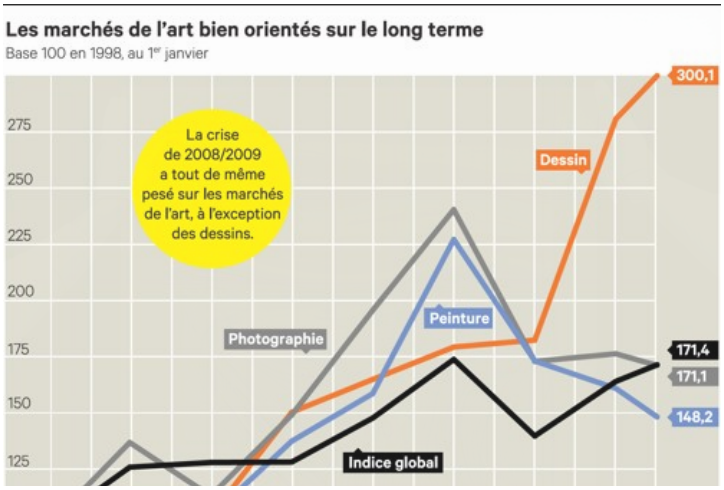
LesEchos.fr

Investir dans l'art : comment se faire plaisir sans être millionnaire...

PIERRICK FAY - LES ECHOS | LE 20/12/2013



Placement plaisir par excellence, l'art n'en demeure pas moins un marché à risque, souvent soumis aux effets de mode. Il faut investir avant tout en fonction de ce que l'on aime.

Trois études de Lucian Freud ", de Francis Bacon (1969), valeur 142 millions de dollars. « Le Cri », d'Edvard Munch, 119,92 millions de dollars; « Silver Car Crash », d'Andy Warhol (1963), 105 millions de dollars. Vu d'ici, l'art semble inaccessible, à part en photo ou dans un musée. Pourtant, les oeuvres valant plus de 100 millions de dollars se comptent encore sur les doigts d'une seule main.

Inutile d'être millionnaire pour concilier placement et passion pour l'art. « J'ai tendance à dire que le marché de l'art commence à zéro, aux puces par exemple, pour aller jusqu'à plus de 100 millions d'euros, s'amuse Fabien Bouglé, fondateur de Saint Eloy Art Wealth Management. Quelqu'un qui n'a pas beaucoup d'argent peut commencer à acheter pour 200 à 300 euros des oeuvres d'art de qualité, des dessins d'art du XVIIIe siècle, des photos, des livres précieux, des enluminures, des tableaux anciens. Maintenant, si on veut acheter des oeuvres d'art d'intérêt, qui commencent à avoir un bon niveau à l'échelle internationale, il faut pouvoir investir au minimum de 50.000 à 100.000 euros. Parce que, à partir de 50.000 euros, on commence à se situer sur un marché mondial sur lequel il est plus facile de revendre. "

Plaisir et patrimoine

Mais au-delà des chiffres, investir dans l'art, c'est d'abord et avant tout se faire plaisir. « Il est plus agréable de contempler une vierge à l'enfant italienne sur le mur de son salon que les lignes L'Oréal ou Air Liquide de son PEA sur son relevé de compte ", explique dans une tribune, sur le Cercle des Echos, Sylvie Padrazzi, auteure de l'étude « Patrimoine artistique », chez Lamy. « L'art combine plaisir et patrimoine », acquiesce Fabien Bouglé. « Le plaisir, car c'est une valeur artistique, esthétique. Ce sont des objets faits pour être admirés. On peut profiter de son tableau, de son meuble à son domicile. » Mais il y a aussi une dimension patrimoniale : « Une oeuvre d'art est un actif tangible, il existe en tant que valeur matérielle palpable. Surtout il peut nous suivre dans de nombreux pays. C'est un aspect important pour certains clients. On peut transporter un tableau de 1 million d'euros ou des meubles rares à l'étranger, c'est plus difficile avec un appartement. "

Plaisir et investissement

L'art est aussi parfois considéré comme une valeur refuge, dans le sens où le prix des oeuvres n'est pas corrélé aux aléas des marchés financiers. Il ne dépend pas non plus de l'évolution des taux d'intérêt, ni à proprement parler de la croissance économique mondiale. Mais cela ne signifie pas, pour autant, que son prix ne baissera jamais. Car l'art est aussi soumis à des effets de mode qui peuvent être dévastateurs pour l'épargnant à court terme. *« Certes, le placement plaisir a fait ses preuves sur le marché mondial. Il y a une cote et c'est un marché mature, même si l'on va sur l'art contemporain "*, reconnaît Anthony Calci, fondateur de Calci Patrimoine. « Mais c'est aussi un marché risqué si l'on achète un tableau à 50.000 euros et que l'on n'arrive pas à le revendre. "

En attendant, la flambée des prix de certaines signatures ces dernières années a de quoi laisser pantois. Entre 1998 et juillet 2013, l'indice Global, développé par Artprice, a doublé en dollars. La valeur a triplé en moyenne pour les dessins et l'indice a augmenté de 71 % pour les photographies. Les oeuvres du XIXe siècle, en revanche, sont globalement délaissées.

Une rentabilité aléatoire

L'art peut donc être un placement rentable, mais aléatoire, car potentiellement volatil, prévient Fabien Bouglé. *« Acheter un portefeuille d'oeuvres d'art à une date T pour le revendre dix ans plus tard avec 5 ou 10 % de TRI* [taux de rentabilité interne, NDLR], *comme le font certains fonds d'investissements artistiques, je n'y crois pas du tout. On ne peut pas voir dans l'oeuvre d'art un segment de marché qui génère une rentabilité précise. Il ne faut pas acheter une oeuvre d'art pour faire un investissement. C'est le meilleur moyen de commettre de graves erreurs dans ses acquisitions. "* La première rentabilité a trait au plaisir que l'on a à regarder sa collection... c'est la rentabilité esthétique, « difficile à quantifier ».

« Il y a un marché à deux vitesses, constate Grégoire Masure, gérant de CGP & Associés. Seules les oeuvres de grande qualité s'arrachent. L'oeuvre intermédiaire a beaucoup plus de mal à se vendre. Les perspectives de plus-value sont très variables. Avec des valeurs sûres (hors art contemporain), il y a moins de risques de réaliser une moins-value. Avant d'acheter, il convient de rechercher la cote de l'artiste et de se fixer un prix maximal à ne pas dépasser. » En se méfiant aussi des modes et des risques de surcote de certains artistes. « S'il faut acheter en fonction de ses goûts, je déconseille d'aller sur des marchés spéculatifs. Il est préférable d'acheter des oeuvres qui ne sont pas à la mode plutôt que des objets qui aujourd'hui explosent en termes de prix. Par exemple, l'art chinois aujourd'hui, je dis prudence ", avertit Fabien Bouglé, qui conseille d'arpenter les galeries, les expositions et de se renseigner sur la cote des artistes.

L'art doit être conçu comme un placement de diversification, de long terme, avant d'être un outil de défiscalisation. Enfin, il faut tenir compte de la faible liquidité du marché de l'art. Un tableau ou une statue ne se revendent pas en un jour, à la différence des actions. L'investisseur pressé risque de déchanter.

Liquidité modérée

Risque élevé

Gains potentiels élevés

A lire : partir bien assuré sur lesechos.fr/patimoine

@pierrickfay